



Autocollants

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 26 mai 2003

Avez-vous des autocollants contre le tabac ?

Réponse :

La [signalétique](#) officielle de l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES) est à la disposition des adhérents.

Vous pouvez aussi appeler le 01 42 77 06 56 du mercredi 14h au vendredi 17h et préciser ce que vous souhaitez.